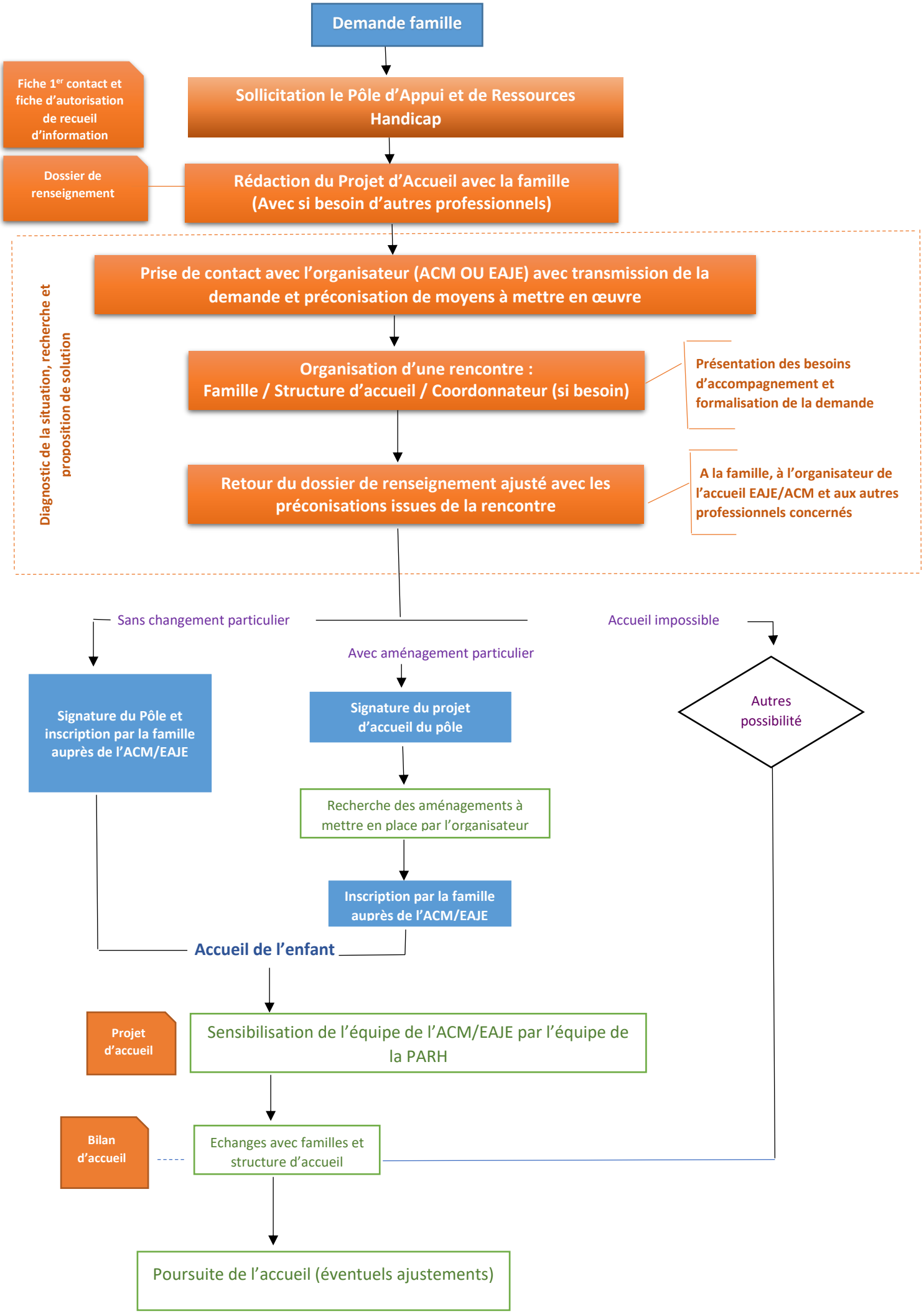
Demande famille
Fiche 1er contact et fiche d'autorisation de recueil d'information
Sollicitation le Pôle d'Appui et de Ressources Handicap
Dossier de renseignement
Rédaction du Projet d'Accueil avec la famille (Avec si besoin d'autres professionnels)
Diagnostic de la situation, recherche et proposition de solution
Prise de contact avec l'organisateur (ACM OU EAJE) avec transmission de la demande et préconisation de moyens à mettre en œuvre
Organisation d'une rencontre : Famille / Structure d'accueil / Coordonnateur (si besoin)
Présentation des besoins d'accompagnement et formalisation de la demande
Retour du dossier de renseignement ajusté avec les préconisations issues de la rencontre
A la famille, à l'organisateur de l'accueil EAJE/ACM et aux autres professionnels concernés
Sans changement particulier
Avec aménagement particulier
Accueil impossible
Signature du Pôle et inscription par la famille auprès de l'ACM/EAJE
Signature du projet d'accueil du pôle
Autres possibilité
Recherche des aménagements à mettre en place par l'organisateur
Inscription par la famille auprès de l'ACM/EAJE
Accueil de l'enfant
Projet d'accueil
Sensibilisation de l'équipe de l'ACM/EAJE par l'équipe de la PARH
Bilan d'accueil
Echanges avec familles et structure d'accueil
Poursuite de l'accueil (éventuels ajustements)